

Transformation d'avenants pour enfants venant à échéance

Remarque : Dans ce document, le masculin est utilisé comme générique pour désigner des personnes dans le seul but de ne pas alourdir le texte.



Foire aux questions

Pourquoi l'Empire Vie me fournit-elle cette liste?

Nous nous engageons à vous aider à soutenir votre clientèle et à faire croître vos affaires. La section « Occasions d'affaires en vigueur » vous fournit des occasions de développement des affaires au sein de votre bloc. La section « Transformation d'avenants pour enfants venant à échéance » dresse la liste des polices comprenant un avenant pour enfants venant à échéance au cours des trois prochains mois pour qu'il vous soit plus facile de discuter avec vos clients de leurs options.

Quelle sera la date de traitement?

La date de traitement sera la date d'anniversaire de la police la plus proche du 21^e anniversaire de naissance de la personne assurée.

Quels produits sont inclus dans la liste?

L'avenant Protection vie pour enfants sur n'importe quelle police d'assurance vie de l'Empire Vie, à l'exception des polices Concordia.

Pourquoi les avenants Protection maladies graves pour enfants ne sont-ils pas inclus?

Les avenants Protection maladies graves pour enfants ne sont pas inclus, car ils ne sont pas transformables. Cependant, la protection peut être prolongée jusqu'à l'âge de 25 ans si la personne assurée répond à certains critères. Veuillez consulter les dispositions de la police pour connaître tous les détails.

Mes clients continueront-ils de recevoir une lettre deux mois avant la date d'échéance de la protection?

Oui, ce processus ne changera pas. Cette liste est un outil additionnel offrant aux conseillers plus de temps pour discuter avec leurs clients de leurs options.

Vais-je continuer de recevoir un courriel avant la date de renouvellement?

Oui, ce processus ne changera pas. Si nous avons en dossier votre adresse de courriel, nous vous transmettrons une copie du courriel que nous envoyons à l'AGA 60 jours avant l'échéance du droit de transformation. Si nous n'avons pas votre adresse de courriel courante dans nos dossiers et que vous souhaitez l'ajouter, veuillez écrire à contracting@empire.ca.

À quelle fréquence mettez-vous la liste à jour?

Nous mettons cette liste à jour chaque semaine. La date de la dernière mise à jour apparaît sous le tableau.

Numéro de police	Nom du (de la) titulaire	Nom du (des) enfant(s)	Date d'échéance du droit de transformation	Montant de protection
00000000	Jean Tremblay	Joël Tremblay	28 avr. 2023	25 000,00 \$
00000000	Jeanne Tremblay	Janette Tremblay	1 ^{er} juill. 2023	15 000,00 \$

Liste mise à jour le 11 avril 2023 pour les options de transformation de l'avenant Protection vie pour enfants venant à échéance entre le 11 avril 2023 et le 11 juillet 2023. Si vous avez besoin d'information additionnelle sur un client ou une police après avoir examiné la liste téléchargée, veuillez consulter le [Centre d'affaires](#).

J'ai consulté une police de la liste hier, et elle n'y est plus aujourd'hui. Que s'est-il passé?

Trois possibilités existent :

1. le droit de transformation de la protection est arrivé à échéance;
2. la police a été transformée;
3. la police a été résiliée. Si la protection a fait l'objet d'une résiliation et n'est plus en vigueur, vous devriez avoir reçu un courriel de notre équipe de l'Administration des affaires en vigueur.

Veillez consulter le Centre d'affaires ou communiquer avec votre équipe des ventes à centredeventes@empire.ca ou au 1 866 894-6182 pour obtenir un complément d'information.

Quels détails sur la police la liste affichera-t-elle?

La liste comprend le numéro de police, le nom du (des) titulaire(s) et de l'enfant ou des enfants, la date d'échéance du droit de transformation de l'avenant pour enfants, ainsi que les détails de la police (produits, capital assuré) et les renseignements sur le client (âge, sexe à la naissance). Veuillez noter que bien que ces champs ne soient pas tous visibles sur le portail, ils apparaîtront dans la liste téléchargée.

Code du conseiller attiré	Prime annualisée	Date d'échéance de la transformation	Capital assuré	Âge de l'enfant	Nom de l'enfant	Sexe de l'enfant	Date d'émission de police	Dernier enfant sur l'avenant pour enfants	Nom du titulaire	Numéro de police	Produit
B00000	64,80 \$	01/07/2023	15 000,00 \$	21	Joey Doe	Male	01/07/2018	Qui	Joe Doe	024503180L	AVENANT POUR ENFANTS
A00000	108,00 \$	28/04/2023	15 000,00 \$	21	Janet Doe	Female	28/04/2019	Non	Jane Doe	024526760L	AVENANT POUR ENFANTS

Y a-t-il une date limite pour apporter des changements à la police afin que mon client n'ait pas à payer la prime de renouvellement?

Vous devez apporter les changements avant la date de renouvellement de la prime. Le traitement des changements et le processus d'appréciation des risques doivent également être effectués avant cette date. Les primes augmenteront automatiquement à la date de renouvellement.

Qu'arrive-t-il quand la protection de l'enfant arrive à échéance?

La protection de l'enfant prendra fin.

Quelles sont les limites de transformation de la protection de l'enfant?

Dans les 60 jours précédant l'anniversaire de la police le plus près de ses 21 ans, chaque enfant assuré peut souscrire une police d'assurance vie permanente admissible d'une valeur jusqu'à quatre fois supérieure au montant assuré en vertu de la Protection vie pour enfants.

Quelles sont les options de transformation de l'enfant?

L'enfant peut transformer sa protection pour l'un des produits suivants au moyen du formulaire [Demande de transformation – Avenant Protection vie pour enfants](#) :

- Solution 100
- AssurMax 8 primes, 10 primes, 20 primes ou primes viagères*
- Optimax Patrimoine 8 primes, 10 primes, 20 primes ou primes viagères*

* Les produits avec participation sont offerts pour un capital assuré de 25 000 \$ ou plus. Les montants inférieurs à 25 000 \$ sont uniquement transformables en Solution 100.

Comment l'enfant peut-il demander des garanties et des produits additionnels?

Si l'enfant veut demander des garanties et des produits additionnels, il doit soumettre un [Formulaire de modification de la police \(C-0048\)](#). Dans ce cas, une appréciation des risques sera nécessaire.

Que doit faire mon client s'il veut une assurance vie temporaire plutôt que permanente?

Vous pouvez soumettre une nouvelle proposition au moyen de [Rapide & Complet^{MD}](#) ou d'une proposition papier. Dans ce cas, une appréciation des risques sera nécessaire.

Comment l'enfant peut-il demander le taux pour non-fumeurs?

L'enfant peut demander le taux pour non-fumeurs au moyen de la [Demande de transformation – Avenant Protection vie pour enfants](#).

Y a-t-il une date limite pour transformer la protection de l'enfant?

Vous pouvez transformer la protection de l'enfant dans les 60 jours précédant l'anniversaire de la police. Nous traiterons la transformation à la date d'anniversaire de la police.

L'enfant peut-il transformer la protection au sein de la même police?

Si la transformation se fait vers une protection Solution 100, il peut transformer la protection au sein de la même police.

Pouvons-nous demander une transformation d'un avenant pour enfants au moyen du processus Rapide & Complet?

Non, pas pour le moment. Veuillez remplir une [Demande de transformation – Avenant Protection vie pour enfants](#).

Quel document utiliser pour chaque option?

Transformation d'un avenant pour enfants en produit d'assurance vie permanente	Demande de taux pour non-fumeurs	Demande de garanties ou de produits additionnels	Demande d'assurance vie temporaire
Remplir une Demande de transformation – Avenant Protection vie pour enfants	Remplir une Demande de transformation – Avenant Protection vie pour enfants	Remplir un Formulaire de modification de la police (C-0048) .	Soumettre une proposition au moyen de Rapide & Complet ou une proposition papier.

Qu'arrive-t-il si l'enfant sur ma liste est le dernier enfant assuré par l'avenant pour enfants?

Le champ « Dernier enfant sur l'avenant pour enfants » de la liste téléchargée indiquera « Oui » si l'enfant est le dernier enfant assuré par l'avenant pour enfants. Si le client n'a pas l'intention d'ajouter d'enfant à l'avenant dans le futur, veuillez soumettre une demande d'annulation signée à notre équipe du Service à la clientèle par courriel à assurance@empire.ca.

Si mon client annule l'avenant pour enfants, peut-il investir le montant de la prime dans l'option de placement de sa police?

S'il y a déjà une option de placements sur la police, le client peut y ajouter la prime.

Mon assistant peut-il accéder à cette information en mon nom?

Oui, votre assistant peut visualiser cette information s'il dispose de l'autorisation appropriée. Pour mettre en place l'autorisation de l'assistant, veuillez nous écrire par courriel à contracting@empire.ca.

Comment puis-je vous faire part de mes commentaires concernant cette initiative?

Veuillez communiquer avec votre équipe des ventes ou avec le centre de ventes à centredeventes@empire.ca pour nous transmettre tout commentaire sur cette initiative.



Veuillez communiquer avec votre équipe des ventes ou avec le centre de ventes à centredeventes@empire.ca si vous avez des questions additionnelles.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS – NE PAS DISTRIBUER AU PUBLIC

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

